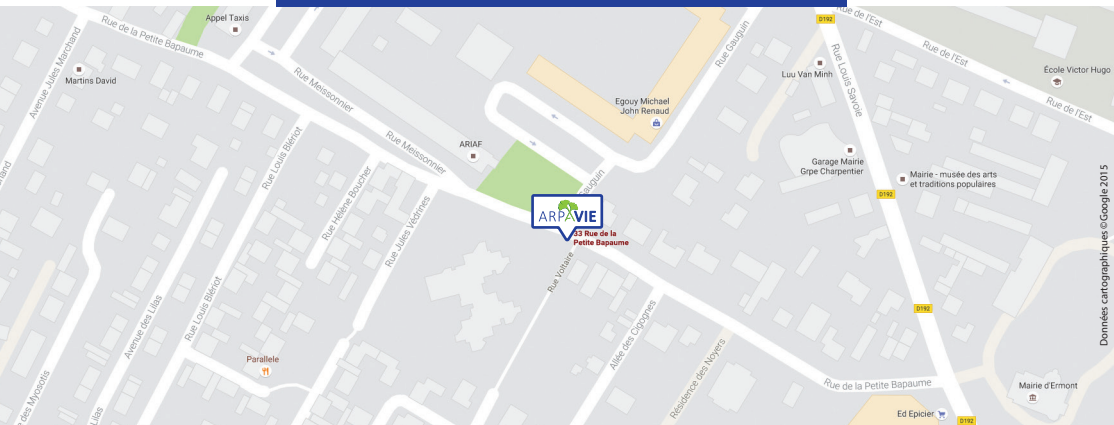


RÉSIDENCE AUTONOMIE

JEANNE D'ARC

33, rue de la Petite Bapaume
95120 ERMONT
Tél. : 01 34 14 16 63
jeanne-darc.direction@arpavie.fr



Résidence Jeanne d'Arc

ERMONT - 95

RÉSIDENCE
AUTONOMIE

POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : RER C direction Montigny-Beauchamp, arrêt gare de Cernay. Gare du Nord direction Valmondois, arrêt gare d'Ermont-Halte ou Gros-Noyer.

Par la route : depuis la porte de Saint Ouen, prendre la A15 puis la sortie A115 en direction de Calais/Amiens/Beauvais/Ermont. Prendre la sortie 2 vers Eaubonne. Rouler en direction de Rue de la Petite Bapaume.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

33, rue de la Petite Bapaume
95120 ERMONT
Tél. : 01 34 14 16 63

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

LA RÉSIDENCE

La résidence Jeanne d'Arc est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

La résidence Jeanne d'Arc est située au cœur de la ville d'Ermont. Elle est entourée d'un vaste parc arboré et est à proximité immédiate de la mairie. L'établissement bénéficie d'une situation idéale, en centre ville, à proximité des commerces et des espaces verts.

L'établissement est aménagé sur 4 niveaux, et se compose de logements individuels de 35 à 45 m².

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces

sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange: salle de restauration, bibliothèque, grand salon, salon-télévision. La résidence est dotée d'un salon de coiffure.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Jeanne d'Arc proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'une entrée avec rangements, d'un séjour-chambre, d'une cuisine indépendante à équiper, d'une salle d'eau avec douche et d'un raccordement pour machine à laver. Tous les logements disposent d'un large balcon.

Chaque logement est personnalisable. Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. La proximité des commerces
2. La présence d'un vaste parc arboré
3. Une chambre d'hôte
4. De nombreuses activités



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : chants, gymnastique douce, ateliers mémoire, lotos, repas à thème, ateliers tricot, jeux de société, cinéma. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme.

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

